L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 AVRIL 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 6 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain situé dans le Premier District, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlot borné par les rues St-Charles, Carondelet, Lafayette et Girod, faisant face à la rue St-Charles—De plus, l'intérêt de la succession de Gilbert S. Hawkins dans deux tiers indivis dans plusieurs comptes et balances de comptes dus à l'ancienne société de Hawkins & Norwood, décrits dans l'annonce. Et à 4 heures et demie P. M., les meubles et effets qui se trouvent dans une maison située rue Royale, près celle de l'Hôpital.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux lots de terre à Carrollton, près du Nouveau Canal, et à peu près à quatre îlots du chemin de Coteau de la Métairie, sur le coteau de la Métairie.

Par C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des scrips de Compagnies d'Assurance, et des certificats d'actions, compagnies de chemin de fer Lafayette et Pontchartrain, Hôtel St-Charles, chemin de fer Jackson, et de terre à la paroisse St-Jean Baptiste—De plus, un magasin en briques à trois étages, No 14, rue Dumaine, entre Chartres et Levée, et une maison en briques à deux étages, No 107, rue Villeré, entre St-Louis et Toulouse.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Beaux magnifiques terrains situés au coin des rues Louisa et Moreau, Troisième District, avec les bâtisses qui s'y trouvent et sont connues sous le nom de "Ecuries Slawson."—Aussi, une jolie maison cottage au coin des rues St-Louis et Johnson—Un terrain de [illegible] à bâtir, dans la rue Dumaine, entre Chartres et Royale—Un magasin de prix en briques, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse. Egalement, une résidence de choix située au coin des rues Quartier et Remparts, et à laquelle est attaché un magnifique jardin—Une propriété de très grand prix, située dans le Troisième District et connue sous le nom de "Propriété Manette Dauney." Elle est offerte en vente pour éviter un partage—Des magasins en briques à trois étages, rue Casacalvo, maintenant Royale, dans l'îlot borné par cette rue et celles Port et St-Ferdinand et le Passage des Architectes, provenant de la succession J. B. Lang—Un terrain sur la rue Howard, entre les rues Girod et Calliope.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trente-huit beaux terrains améliorés situés dans le voisinage immédiat du Fair Grounds.

Par A. Bouligny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Vente péremptoire de propriétés améliorées de grande valeur, dans le Second District, près de la rue du Canal—Un terrain rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine; un terrain rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine; un terrain rue Remparts, entre St-Louis et Toulouse.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan—100 caisses chapeaux pour hommes et enfants, et 270 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Holz, Bisbee & Co., à leur salle d'encan—Vente d'habillements et de chapeaux pour hommes et enfants; grande vente de marchandises sèches étrangères et domestiques, telles que indiennes, coton, gingas, toile d'Irlande, alpagas, coutil, couvertures, &c., et 300 lots d'autres marchandises, et 300 douzaines chemises blanches et caleçons. Aussi, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, à 11 heures et demie, aux magasins Nos 56 et 58 de la rue Lafayette—Beurre, jambons, porc, boeuf, fromage, balais, &c. Et à ses magasins [illegible] tabac, baquets, balais, planches à blanchisseuses, paniers, enveloppes, [illegible], colliers de chevaux, &c.

Par B. Turpin, à 11 heures, au magasin de MM. Fuentes & Chalard, 30, rue Vieille-Levée—Vin rouge en barriques, vin blanc, amandes, &c.

Par C. E. Fortier, à 11 heures, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Dumaine—Un cheval bai.

Par Montmorency, Broe & Co., à leur salle d'encan—Vente régulière de meubles, glaces, tapis, rideaux, [illegible], tableaux, &c., batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de P. Liner, magnifiques chevaux appareillés, chevaux de montures et de harnais, mulets, vaches laitières, wagons, buggies, &c.

Par J. P. Boisseau, sur la Levée, au pied de la rue du Quartier—Oranges et limons; aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Jambons, épaules, eau-de-vie, whisky, vin rouge, champagne, &c., &c.

Par O. Valeton, au No 63 de la rue Tchoupitoulas—Fromage, beurre, jambons, tabac à chiquer, tabac à fumer, &c.

Par Forstall & Spear, au No 36 de la rue Bienville—Nansouk à carreaux, extra-fin, mousseline suisse à raies, [illegible], &c., sans réserve.

Par Vincent & Co., au No 16 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, bottes et souliers.

Par Francis Fernandez & Co., au No 44 de la rue Vieille-Levée—Marchandises étrangères et du pays.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez Jos. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Vente de la Raffinerie de la Louisiane.—Le Shérif vendra le 30 avril, la grande Raffinerie de la Louisiane, située dans la partie inférieure de la ville et connue comme l'ancienne propriété de E. J. Forstall. Nous appelons sur cette vente importante l'attention des capitalistes et des industriels. L'établissement comprend trois édifices, toutes les machines et installations nécessaires pour la raffinerie et la distillerie. On ne saurait trouver d'occasion plus propre pour opérer un placement de fonds avantageux. 31 6 13 23 30

ATTENTION!

☞ Les ventes à l'encan de ce jour par le Shérif, comprennent:
A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.
Belle résidence en briques à étage rue St-Charles, entre Girod et Lafayette, presque en face de la Place Lafayette. Comptes et balances de comptes, dus à l'ancienne maison commerciale de Hawkins & Norwood.
Et à 4 heures et demie, P. M. rue Royale, près de celle de l'Hôpital, meubles meublant, &c.
Pour le détail voir les annonces.

☞ **Habillements, Lingerie, Chemises à devant de toile, Caleçons blancs et écrus, Bottes, Souliers et Brodequins.**
L'attention du commerce est appelée sur la grande vente importante d'habillements, lingerie, bottes et souliers, par
VINCENT & Co.
AUJOURD'HUI.
A 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres. Pour les détails, voir l'annonce.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente de vin rouge en barriques, vin blanc, amandes, &c., qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 11 heures, au magasin de MM. Fuentes & Chalard, No 30, rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

Immeubles à Pomeau.—M. G. De Fériet vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, de magnifiques immeubles, sur lesquels nous appelons l'attention des capitalistes. Nous citerons la propriété de Manette Dauney avec sa splendide maison de résidence et jardin, couvert d'arbres à fruits et d'arbres d'ornement. Cette maison, située rue Casacalvo ou Royale, est connue pour renfermer toutes les commodités et tous les agréments désirables.

M. G. De Fériet vendra aussi à la même Bourse, une vaste et belle résidence avec jardin et verger, située au coin des rues Remparts et Quartier et un magasin en briques, à trois étages, à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse. Toutes ces propriétés de haute valeur sont décrites avec détails dans nos colonnes d'annonces et nous y référons le lecteur.

☞ Les détenteurs de billets de la ville trouvent une occasion de les placer en se rendant aux ventes de beurre, jambons, porc, boeuf, fromage, balais &c. que fait l'encanteur D. E. Morphy, aujourd'hui à 11 heures et demie, aux magasins Nos 54, 56 et 58, rue Lafayette. Voir les annonces.

THÉATRE DE L'OPERA.—Nous rappelons aux habitués de l'opéra que la représentation de ce soir a lieu au bénéfice de madame Damoreau, première dugazon, qui s'est fait connaître depuis le commencement de la saison comme une excellente comédienne, jouant avec intelligence des rôles souvent difficiles. Son zèle et son talent lui donnent des droits à la sympathie du public, et nous espérons que cette considération tendra à grossir la recette.

On donne, pour cette occasion, le grand drame populaire d'Eugène Sue, *Le Juif Errant*, qui a été fort bien rendu par MM. Gravier, P. Albaiza, Lacroix, Chamonin, etc., et par mesdames Blondelet, Gravier, Damoreau, Albert, Thorey, Gonnefort. La bénéficiaire y remplit le rôle de Françoise Baudouin.

Le spectacle commencera à six heures trois quarts précises, et comme il a fini à la première représentation avant minuit, nous pensons qu'il finira cette fois une demi heure plus tôt.

Le public ne doit donc pas se laisser effrayer par le chiffre des tableaux qui est de 13. Les changements s'opèrent assez vite et la plupart des entr'actes sont très courts.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—Le magasin de M. E. F. Mioton, rue Royale No 47, déjà si renommé par l'excellente qualité de ses articles et par le bon marché de ses prix, va acquérir de nouveaux titres au patronage des acheteurs. M. Mioton annonce que, comptant partir pour l'Europe en juin prochain, il s'est décidé à réduire encore considérablement ses prix. Les marchands de la ville et de la campagne, les restaurateurs, les cafetiers, les propriétaires d'hôtel et de bâteau à vapeur ainsi que les chefs de maison trouveront un avantage incontestable à faire leurs achats dans ce magasin, qui leur offre d'ailleurs un immense choix d'articles d'importation récente. Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce pour le détail de ces articles qui comprennent toutes les fournitures nécessaires à un ménage ou à un établissement public.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU MISSISSIPPI.—On verra dans une annonce insérée plus loin, que la grande Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi vient de s'organiser entièrement, après une élection d'officiers et de directeurs qui inspirent, sous tous les rapports, pleine et entière confiance. Il suffit de citer MM. David de Haven, Strong, F. Baker, comme président, vice-président, et trésorier, pour donner une idée de l'importance de la compagnie et du soin avec lequel les actionnaires ont procédé au choix des officiers. Nous remarquons aussi, parmi les directeurs, MM. Lee Crandall, [illegible], et O. J. Noyes, secrétaire. Une pareille organisation ne peut manquer de réussir.

PROVISIONS DE CHOIX.—Nous engageons les personnes qui tiennent à se procurer des provisions de qualité supérieure, à s'adresser à MM. Cobb, Dolhonde & Co., rue Natchez, No 27, qui ont en magasin tout ce que l'Ouest fournit de meilleur en fait d'articles alimentaires.

Changement important.

Nos lecteurs verront par la résolution que nous reproduisons ci-dessous que le *Picayune*, le *Crescent*, le *Times* et l'*Abeille* ne paraîtront plus que six fois par semaine, l'édition du lundi devant être supprimée. Nos abonnés recevront l'édition du dimanche, qui deviendra une édition ordinaire, en remplacement de celle du lundi, de sorte qu'ils ne perdront rien à ce changement. Décidés à donner un jour de repos à leurs employés, les propriétaires des journaux que nous avons nommés ont pensé qu'il valait mieux à tous les points de vue, supprimer l'édition du lundi que celle du dimanche. Le dimanche est un jour plus généralement consacré au repos et on a plus de temps à donner à la lecture des journaux. Il est préférable pour les lecteurs d'avoir, le lendemain même, le compte-rendu des marchés et les nouvelles politiques du samedi; et comme le dimanche il n'y a ni marchés, ni séances des corps constitués, l'édition du lundi était nécessairement la moins intéressante de toutes. Telles sont les raisons qui ont dicté la résolution suivante:

JOURNAUX DU LUNDI MATIN ABOLIS.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1867.

A une réunion complète de la Presse Associée de la Nouvelle-Orléans, tenue en ce jour, le préambule et la résolution suivante ont été adoptés:

Attendu que le travail, mental et physique, nécessaire à la production d'un journal du lundi matin, doit être presqu'entièrement accompli le dimanche, tandis que celui requis pour la publication d'une édition du dimanche matin, est, à l'exception de la distribution, accompli la veille, et attendu que les exigences physiologiques aussi bien que psycologiques de la nature humaine rendent particulièrement désirable un jour de repos sur sept, en conséquence

Il est résolu qu'afin d'accorder à toutes les personnes attachées à nos différents bureaux la faculté de jouir de ce repos et de se livrer aux récréations ou aux exercices religieux, suivant le choix que la conscience de chacun d'eux leur dictera, nous nous engageons par le présent d'un commun accord à discontinuer l'édition du lundi matin des journaux que nous représentons respectivement.

KENDALL, HOLBROOK & Co, Picayune.
J. O. NIXON, Crescent.
DUFOUR ET LIMET, Abeille.
WM. H. C. KING & Co, Times.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

LES LEVÉES.—On écrit de Vicksburg qu'une crevasse s'est faite à 12 milles au dessus de cette ville sur la rive louisianaise, et l'ingénieur demande des matériaux pour la fermer. Si les matériaux arrivent vite, dit-il, le succès est certain.

Les nouvelles de Bâton-Rouge sont fort décourageantes. L'eau a emporté en 24 heures 120 à 130 pieds de plus de la levée Hickey. La batture qui était devant n'existe plus, et l'ingénieur Dubroca mande au Bureau des commissaires qu'il est inutile de penser à boucher cette crevasse pour le moment.

Les levées du côté d'Alger et au-dessus de cette ville sont dans un état peu rassurant pour les planteurs de la rive droite, si nous en croyons le rapport d'un assistant-ingénieur, où nous lisons que les levées sont très négligées par les planteurs. Les points signalés comme faibles concernent les plantations Sharp, Sparps, Zériugne, La Branche. La levée de cette dernière habitation est en quelques endroits de 2 pieds et demi trop basse. Il faudrait aussi réparer immédiatement la levée Wagraman, c'est-à-dire que sur la rive droite, les levées valent encore moins que sur la rive gauche.

Quant à la crevasse de Bonnet Carré, le Bureau des commissaires n'a reçu aucune nouvelle qui la confirme. Il est permis d'espérer que c'était un faux bruit.

ELECTION SOUS LE NOUVEAU RÉGIME.—Il y a eu, le premier avril, une élection à Pensacola, à laquelle les nouveaux électeurs ont participé. La population est de 4500, dont 3000 blancs et 1500 noirs. Voici le vote pour le maire:

Anderson, conservateur, 253—Aldens, radical, 142. On dit que beaucoup de gens de couleur ont voté pour Anderson.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE A VENDRE.—La belle résidence située rue Marais No 343 à un îlot de la rue de l'Esplanade est à vendre pour cause de départ. C'est une des occasions les plus favorables qui puissent se présenter pour une famille, car la propriété comprend toutes les dépendances qu'on peut désirer et elle est admirablement située. On en trouvera une description détaillée dans l'annonce de M. E. F. Mioton.

Le Discours de M. Thiers.

Nous donnons aujourd'hui la fin du discours prononcé par M. Thiers sur les affaires d'Allemagne. La discussion sur la demande d'interpellation de l'illustre orateur a continué le lendemain. M. Garnier Pagès a pris la parole au commencement de la séance, et M. Emile Ollivier lui a succédé à la tribune. Le prochain courrier d'Europe nous apportera les discours de ces deux députés ainsi que la réponse du ministre. En attendant, nous reproduisons les réflexions que le discours de M. Thiers a suggérées à l'*Avenir national*, l'un des organes de l'opposition démocratique:

C'est au principe des nationalités et plus particulièrement à l'affranchissement de l'Italie que M. Thiers a fait remonter tout le mal. L'erreur ici est évidente: pour mettre M. Thiers en contradiction flagrante avec les faits, il suffit de les rappeler. Qu'était l'Italie avant l'unité au point de vue international? un camp autrichien, ou pour mieux dire un camp allemand menaçant perpétuellement nos frontières. A quoi tendaient tous les efforts du cabinet de Vienne? A faire entrer la Lombardie et la Vénétie dans la Confédération. Ce but, si l'Autriche avait gardé la puissance qu'elle avait alors, eût été atteint. L'Allemagne, l'ambitieuse Allemagne dont parle M. Thiers, n'était que trop portée à accéder à ce voeu. Cela est si vrai que la paix de Villafranca a surtout été dictée par l'attitude ambiguë de la Confédération. Les armées françaises dans le Tyrol étaient donc considérées comme un danger pour l'Allemagne. Le danger de voir des armées allemandes campées en permanence au pied des Alpes était-il moins grand pour nous?

En se ralliant au programme d'une Italie fédérale, M. Thiers donne en plein dans le travers qu'il signale: celui de la politique des chimères. Les tyranneaux, au service de l'Autriche, qui régnaient à Modène, à Parme, à Naples, en Toscane, entourés de mercenaires et de Croates, étaient si universellement et si absolument exécrés; ils tenaient d'une façon si factice aux peuples qu'ils opprimaient que l'Italie n'a pas même eu à les chasser; elle s'est secouée, cela a suffi.

Corps Législatif Français.

DISCOURS DE M. THIERS.
(Suite et fin.)

Qu'est-il arrivé? On s'est imaginé qu'on pouvait faire l'unité italienne sans avoir à craindre de voir s'élever à la suite l'unité allemande: on a donc permis au comte de Cavour et au roi Victor-Emmanuel de prendre la Toscane. En vertu de quel droit? Parce qu'à Florence on parlait italien comme à Turin, mieux même (on rit), mais enfin comme à Turin.

On leur a permis de prendre Naples et Palerme pour la même raison, puis une partie des Etats du saint-siège, et on s'est imaginé que de si éclatants exemples seraient inefficaces, que ce droit nouveau ne passerait pas les Alpes, qu'il n'y aurait pas en Allemagne un ministre et un roi qui seraient tentés d'appliquer la même doctrine aux petits Etats de ce pays!

C'était trop de confiance; c'était, si je puis le dire, de la simplicité.

Aussi qu'a-t-on vu? La succession du roi de Danemark s'étant ouverte, en Allemagne, il y a eu un cri: non que l'Allemagne tout entière ait poussé ce cri, mais dans tout pays il suffit qu'un parti crie pour qu'on dise que toute la nation a crié. (On rit.) On a donc crié: «Où l'on parle allemand dans les duchés, les duchés sont à nous!»

Je défie qu'on me prouve qu'à l'égard des duchés la Prusse eût un autre droit, qu'elle eût un droit plus légitime que le droit de Victor-Emmanuel sur les provinces italiennes aujourd'hui annexées.

Et les duchés appartiennent à la Prusse.

Cependant quel était l'intérêt de l'Europe, même en se plaçant au point de vue des partisans des nationalités? C'était que le Danemark conservât les duchés, qu'il restât fort avec 3 millions de sujets, pour demeurer, comme il l'a été depuis jusqu'ici, le fidèle gardien des clefs du Sund. La situation était telle, que quelque puissance qu'elle eût intérêt à ce que le Danemark fût faible vis-à-vis d'elle, elle était intéressée à ce qu'il restât fort vis-à-vis des autres.

Voilà quel était l'intérêt de l'Europe et cela était si bien compris que c'était afin de sauvegarder cet intérêt que les grandes puissances avaient fait le traité de 1852.

Qu'y avait-il contre cette politique? L'Autriche ne marchait qu'à contre-coeur et décidée à se retirer à la première difficulté. La Prusse était donc, en réalité, seule, et encore reconnaissait-elle le traité de 1852 comme tellement obligatoire, qu'elle déclarait ne pas vouloir y porter atteinte.

Contre l'Autriche, qui ne voulait rien faire, et contre la Prusse hésitante, il y avait la Russie, la Suède et l'Angleterre indignées. Supposons que la France n'existât pas et que la Prusse seule eût dû tenir tête à la Russie, à la Suède et à l'Angleterre, le doute n'est pas possible, la Prusse se fût arrêtée.

Mais la France existait. Là est toute la question. Supposez que la France, s'apercevant que les fautes les plus courtes sont les meilleures, eût dit: J'ai trouvé le principe des nationalités bon en Italie, mais je ne le trouve pas bon en Allemagne. Je l'ai admis pour M. le comte de Cavour et pour le roi Victor-Emmanuel, mais je ne veux plus l'admettre pour M. de Bismark et pour le roi Frédéric-Guillaume. Et si alors la France se fût unie à l'Angleterre et à la Russie, la question était résolue, le Danemark était sauvé, cette pomme de discorde n'était pas jetée en Allemagne.

Mais la France n'a pas eu le courage d'être inconséquente; elle déclara qu'il fallait consulter les populations. Un cri de joie et de reconnaissance éclata en Allemagne; vous voyez aujourd'hui ce qu'ont duré ces cris.

Le Danemark a été sacrifié. On nous a dit qu'on avait sauvé ainsi la paix en Europe. On l'a sauvée quand elle ne courait aucun danger; on l'a sacrifiée quand il fallait la sauver à tout prix. Mais quand le faible est sacrifié, il reste un vengeur; c'est la dépouille. Dans les desseins profonds de la justice divine, elle dénonce et dévoue les spoliateurs. (Vive approbation.)

Ici les spoliateurs étaient connus. Il n'y avait pas à les dénoncer; ils ont été divisés. Nous voici arrivés aux événements actuels.

Plusieurs voix: Reposez-vous! reposez-vous!

La séance reste suspendue pendant quelques instants.

M. le président Walewski.—La parole est à M. Thiers pour continuer son discours.

M. Thiers.—Messieurs je vais faire ce que je pourrai pour abréger la fatigue de la chambre et aussi la mienne; car, je l'avoue, je suis épuisé.

Mais enfin les événements actuels ont une immense gravité; il faut, en les exposant, même brièvement, les expliquer non seulement pour la chambre, mais pour le pays, et rechercher les moyens d'assurer le repos et la dignité de la France dans la situation où nous sommes placés. (Parlez! parlez!)

En approchant de ces événements, il y a un souvenir qui se présente à moi, non seulement involontairement, mais irrésistiblement. Je suis tenté de m'écrier avec Bossuet: «Un homme s'est rencontré!» Non pas que je veuille établir une comparaison entre Cromwell, auquel ces paroles s'appliquent, et le ministre hardi qui a conduit si rapidement la Prusse dans les voies de la grandeur. Non, pas de similitude pareille! Ce serait calomnier M. de Bismark et aussi le grandir. (On rit.)

Mais, en voyant combien l'homme est approprié à la circonstance, je ne puis cependant m'empêcher de dire: Oui, un homme s'est rencontré d'une sagacité politique rare, d'une audace d'exécution plus grande encore, personnage dans lequel son pays doit voir un grand patriote et qui aurait dû être épouvanté par l'idée de se trouver, avec 19 millions de Prussiens, en face de l'Autriche, comptant 36 millions d'individus et 36 millions avec la confédération germanique.

La Prusse l'accusait de folie; cette Prusse, aujourd'hui si fière de sa grandeur, n'en voulait pas alors. Le ministre a parfaitement jugé la situation; il a vu que cette Autriche, qu'il accusait d'être si préparée, ne l'était pas du tout; il a vu qu'elle ne pourrait lui opposer que la moitié de ses forces; l'autre moitié devant rester en face des Italiens. Il a vu que non seulement l'Italie forçait l'Autriche à diviser ses forces, mais qu'elle paralysait les forces de la France par les liens dans lesquels elle avait enlacé sa politique.

C'est dans cette vue juste que M. de Bismark plaça sa politique; c'est à cette vue qu'il dut son succès. Que n'avons-nous jugé aussi bien! la pensée si vraie de M. Bismark serait devenue fausse; peut être son triomphe se fut-il changé en désastre!

Oui, il fallait voir que quelle que fût l'issue de cette guerre, cette issue serait malheureuse, que l'équilibre de l'Europe serait altéré, que la France serait atteinte dans sa situation, que dans aucun cas il y aurait profit pour elle, et surtout profit territorial, qu'il n'y avait enfin qu'un seul mot à dire pour empêcher la guerre. Ces assertions sont faciles à justifier.

Non, en aucun cas, l'issue de la guerre ne pouvait être heureuse pour nous. Si l'Autriche était victorieuse, elle pouvait être tentée de reconstruire la confédération germanique à son profit: inconvénient moins grave, assurément, que ceux qui résultaient d'une victoire de la Prusse; mais enfin il y avait là un danger, car l'Autriche pouvait être tentée aussi de châtier les Italiens, et alors nous nous trouvions presque forcément engagés. Les Italiens le disaient tout haut.

Il y avait une seconde alternative: c'était que l'Autriche et la Prusse, également épuisées, se décidassent à conclure la paix. Alors elles l'auraient faite aux dépens de la confédération germanique, et il ne serait resté en Allemagne que deux grandes puissances qui, au premier choc, auraient réalisé l'unité allemande. Cette seconde chance, qui était la plus vraisemblable, était donc également fâcheuse pour nous.

Une troisième hypothèse, celle qui s'est réalisée et qui était la moins prévue, c'était que la Prusse fût grandement victorieuse. Elle l'a été, et aujourd'hui, elle a réalisé l'unité germanique presque aux trois quarts.

Dans tous les cas, y avait-il chance pour nous d'un bénéfice et surtout d'un bénéfice territorial? S'il y a une passion en Allemagne, c'est celle de conserver jusqu'au moindre village allemand. Or, quel que fut le vainqueur, c'était un vainqueur allemand, et voilà avec vue que la Prusse, qui était la mieux placée cependant pour faire un sacrifice, vous a répondu le lendemain de Sadowa: "Non, je ne puis pas, sans me perdre aux yeux de l'Allemagne, céder la moindre parcelle du territoire national."

La guerre ne nous laissait donc aucune chance d'un bénéfice territorial. (Très bien!)

Enfin, j'arrive à ma dernière proposition, qu'il suffisait d'un mot pour empêcher la guerre. Fallait-il que ce mot fût arrogant? Mais est-ce que la France est arrogante parce qu'elle aurait dit à l'Italie: "Je vous ai créée, vous ne devez pas, en vous alliant à des perturbations qui changent l'équilibre de l'Europe et qui le changeront à mes dépens!" Je le demande, la France eût-elle montré trop d'arrogance en tenant à l'Italie ce langage? (Plusieurs voix: Non! non!)

En ce qui concerne l'Allemagne, nous avions également le droit de dire ce mot qui eût empêché la guerre. Les traités nous faisaient garants de la confédération germanique. Nous avions le droit de rappeler et de dire que nos forces se tourneraient contre celui qui viendrait toucher à la confédération.

L'Autriche, qui ne se résignait à cette guerre que par honneur, car on lui demandait la Vénétie, même sans combat, l'Autriche aurait regardé une telle parole comme descendue du ciel, et c'eût été en effet pour elle une parole de salut. Quant à la Prusse, qui voyait dans son alliance avec l'Italie la neutralité de la France, elle se serait arrêtée aussi et la guerre aurait été empêchée.

On dit, il est vrai,—et c'est une calomnie qui court en termes ménagés quand elle circule publiquement, en termes beaucoup plus énergiques dans l'intimité,—on dit que ce mot, qu'il eût fallu prononcer, était devenu impossible: on dit que la chambre en était tellement prononcée pour la paix, que le gouvernement ne pouvait plus dire ce mot indispensable. Permettez-moi de confondre cette calomnie. (Parlez! parlez!)

Est-ce que la chambre, en demandant la paix, ou plutôt en montrant des dispositions pour la paix,—et ici on rend à votre influence un hommage que je voudrais lui voir rendre plus souvent, car je regarde les dispositions, une attitude de la chambre comme décisives, c'est un hommage [illegible]—qu'elle témoignait ces dispositions la chambre demandait la paix à tout prix! (Non! non!)

Quelle était donc la paix que demandait la chambre? Etait-ce cette paix honteuse et lâche qui eût consisté à dire: Que les Italiens, les Autrichiens s'égorgent entre eux et qu'on fasse de l'équilibre européen tout ce qu'on voudra? Je le demande: est-ce que la chambre voulait une telle paix?

Voix nombreuses: Non! non!

S. Exc. M. le ministre d'Etat.—Non, certes!

M. Thiers.—Oui, la chambre voulait la paix; mais ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement la paix de la France, c'était la paix de l'Europe. (Très bien! très bien!) La chambre avait aperçu très nettement que la guerre était désirée, non par l'Autriche, qui ne la subissait qu'à regret, mais par l'Italie et la Prusse, c'est-à-dire par les deux nations ambitieuses.

La chambre voyait qu'il n'y avait qu'un mot à dire, un mot que comprissent l'Italie et la Prusse; mais elle voulait que ce mot fût dit. (Mouvements divers.) On prétend que la chambre a paralysé le gouvernement. Eh bien! quoique je n'aie pas l'honneur de représenter la majorité de la chambre, je dis, moi, que si le gouvernement était venu vous demander des ressources pour dire ce mot, vous les auriez votées par acclamations.

Quelques voix.—Oui! oui! c'est vrai!

M. Thiers.—Donc la calomnie est confondue, et elle ne reparaîtra plus, je l'espère, ni tout haut ni tout bas. Oui, encore une fois, on comprendra que la chambre ne demandait pas seulement la paix de la France, mais aussi la paix de l'Europe.

Ah! on a parlé, je le sais, d'une autre politique, une politique que j'avais flétrie d'avance, et qui consistait à s'allier à la Prusse pour recueillir le salaire de cette union. Mais cette politique-là n'a pu exister. Quoi! au déshonneur de la France, on en aurait accepté quelque lambeau de l'Allemagne pour prix de l'unité de l'Allemagne tout entière! La preuve que cette politique n'a pas existé, c'est que personne ne l'avoue, et en effet elle est inavouable.

Plusieurs voix.—Alors pourquoi en parler?

M. Thiers.—Voici ce qui s'est passé: On a hésité, on a attendu, espérant qu'il sortirait une chance des événements. Il en est sorti une. Laquelle? La grandeur de la Prusse.

Mais, nous dit-on, on ne pouvait prévoir les événements. C'est vrai, et rien n'est plus téméraire que de faire des prédictions la veille d'une bataille; mais il y a une chose que l'on pouvait prévoir, c'est que l'issue, dans tous les cas, serait malheureuse; et voilà pourquoi il fallait empêcher la guerre. (Très bien.)

On dit aussi que la Prusse a déployé des qualités qu'on ne lui soupçonnait pas. D'abord, un gouvernement est chargé de connaître ce qui se passe à l'étranger, et on lui en donne les moyens. Mais enfin, n'insistons pas à cet égard. On parle de l'armement nouveau des armées prussiennes, soit; et pourtant vous deviez connaître cet armement. Mais, enfin, est-ce que c'est cela qui a décidé la bataille de Sadowa?

Il y a aujourd'hui une chose qui est de notoriété publique, c'est que jusqu'à deux heures de l'après-midi la victoire appartenait aux Autrichiens. Qu'est-ce qui les a empêchés de la remporter définitivement? C'est qu'ils auraient eu besoin sur leur droite de 40 à 50,000 hommes pour contenir l'armée du prince royal de Prusse qui arrivait à marches forcées, et qui, en arrivant une heure après, aurait bien pu arriver trop tard.

Or ces 50,000 hommes, qui manquaient à l'Autriche, où étaient-ils? à Custozza. Et ce n'était pas seulement 50,000 hommes, mais 110,000 qui restaient contre les Italiens entre le Mincio et l'Adige. (Sensation.)

Oui, c'est l'Italie qui a décidé des événements en Allemagne.

Oui, la vérité est que c'est l'unité italienne qui a fait l'unité germanique; or, c'est nous qui avons fait l'unité italienne.

Il est vrai que si on avait voulu, à l'origine, ne pas se croire lié par les exemples [illegible] en Italie; si on avait dit: Nous avons souffert un Victor-Emmanuel et un Cavour en Italie, mais nous ne les souffrirons pas en Allemagne; si on avait tenu ce langage à l'époque où s'agitait la question du Danemark, cette pomme de discorde n'eût pas été jetée en pleine Allemagne.

Qu'aurait-il fallu pour que l'unité italienne ne devint pas l'unité allemande? Placer entre l'unité italienne et l'unité allemande une grande inconséquence de la France.

Quant à moi, j'aurais mieux aimé que la France fût inconséquente pour prévenir de tels malheurs. Elle ne l'a pas été, et l'unité allemande est sortie de l'unité italienne que nous avons faite.

Ici, messieurs, je pourrais m'arrêter, mais il est plus loyal d'épuiser la question et d'engager sa part de responsabilité, quelque faible qu'elle soit, en disant comment on croit qu'il faut se conduire dans la situation actuelle. (Marques d'assentiment.)

Cette situation est assurément grave, et vous la connaissez, puisque vous nous demandez des armements extraordinaires et inquiétants pour les populations.

En quoi consiste la gravité de la situation? Résumons-la à ses traits saillants. L'Allemagne était fédérative. D'un côté, il y avait une puissance jeune, ambitieuse, comptant 19 millions de sujets.

Au centre était la confédération germanique avec 17 ou 18 millions d'habitants. A l'autre extrémité, loin de nous, l'Autriche, plus forte par le nombre, qui en comptait 36 millions.

Telle était l'organisation politique de l'Allemagne. Qu'en résultait-il? l'impuissance, non pour la défensive, mais pour l'offensive.

Qu'y a-t-il aujourd'hui à la place de cette organisation? la Prusse qui, soit directement par ses sujets conquis, soit indirectement par ses rapports avec la Confédération du Nord, est arrivée de 19 à 31 millions de sujets.

Je le demande à tous ceux qui se consacrent à l'étude de l'histoire, quelle est la puissance, même à notre époque de guerres et de conquêtes rapides, qui, en quelques semaines, en quelques années, ait acquis de 11 à 12 millions de sujets? Cela est énorme.

Quant à la Confédération du Nord, bien qu'elle s'appelle confédération, on sait qu'elle est une véritable illusion. Le roi de Prusse est le chef diplomatique qui la représente auprès des puissances étrangères. En outre, il est le chef militaire qui commande ses forces. Il n'a qu'à ordonner pour remuer tous les corps de la confédération.

Il dispose du budget normal pour un nombre d'années qui n'est pas fixé, qui lui donne un quantum d'hommes, et pour chaque homme une somme supérieure à celle que coûte le soldat français.

On peut donc dire, sans exagération, que la Prusse possède les 30 à 31 millions d'habitants de la Confédération du Nord.

Je ne parlerai pas du magnifique littoral de la Baltique, de Brême, de Hambourg, de Lubeck; mais parlons du continent. Elle a de ce côté une frontière admirable, le Rhin et le Mein. A la jonction des deux fleuves il y a Mayence que Napoléon a appelée la clef du continent. Mayence, située au milieu du cours du Rhin, entre les Alpes et la mer; Mayence, d'où l'on menace les deux rives des deux fleuves.

Ainsi la Prusse a 31 millions de population, au lieu de 19, avec la première place de l'Europe et la frontière la plus solide. Même après une bataille perdue, appuyée sur Mayence et Cologne, elle serait très difficile à rejeter au-delà de cette barrière.

La Confédération du Sud comprend 9 ou 10 millions de sujets. D'après la paix de Prague, cette confédération devra être indépendante. Mais on a dit aux Etats qui la composent qu'ils allaient devenir la Confédération du Rhin, et par un scrupule patriotique, ils ont formé une confédération militaire d'après le système prussien.

Les traités qui constituent cette unité militaire ont été publiés. Tout le monde a pu les lire.

On sait encore, car cela a été dit par le roi de Prusse et par M. de Bismark, dont la franchise égale au moins l'habileté (on rit), on sait encore que des rapports très prochains doivent s'établir entre la Confédération du Nord et celle du Sud.

Ces rapports consistent en une alliance militaire. La Prusse aura donc alors, soit à titre de sujets, soit à titre d'auxiliaires, 40 millions d'Allemands sur notre frontière. Voilà la situation. (Mouvement.)

Sans doute il existe encore en Prusse, dans l'Allemagne du Sud, quelques restes du parti féodal, le véritable parti allemand, qui plie aujourd'hui sous la force heureuse; mais, militairement, il n'est douteux pour personne qu'il y ait aujourd'hui, sur la frontière du Rhin, au lieu de l'ancienne confédération germanique, puissante pour la défense, mais non pour l'offensive, une puissance de 40 millions d'hommes, jeune, ambitieuse. Quant à l'Autriche, elle est hors de la confédération, elle n'y peut plus rien; et il est à souhaiter qu'elle se reconstitue, car si elle n'y réussit pas, les 13 ou 14 millions d'Allemands qui lui appartiennent iront rejoindre la grande nation allemande.

Et ce ne sont pas là, messieurs, les seuls dangers de l'Europe. Je ne veux pas traiter aujourd'hui la question d'Orient; mais qu'on me permette d'en dire quelques mots: En Orient se trouve un danger au moins égal. Là encore, vous allez voir ce qu'est la politique du bon sens, la politique de la réalité, en présence de la politique des nationalités, de la politique des chimères.

Quel est l'intérêt de l'Europe? D'empêcher qu'il ne se passe en Orient quelque chose d'analogue à ce qui se passe en Allemagne, d'empêcher que Constantinople ne tombe dans des mains déjà bien puissantes; Constantinople dont Napoléon, à Tilsitt, disait: "Constantinople..... c'est l'empire du monde."

Or ce n'est pas de l'Angleterre que peut venir le danger; non, le signal de la politique des grandes agglomérations étant donné, ce n'est pas à Constantinople que songera l'Angleterre. Elle n'y songe pas non plus, la malheureuse Autriche, qui se débat dans les difficultés de sa reconstitution.

On peut le dire sans offenser une grande puissance: le danger est de voir tomber Constantinople aux mains des Russes.

Si cette Russie qui va du cap Nord au détroit de Behring, que parcourent les fleuves qui se jettent dans la Baltique et la mer Noire, occupait Constantinople, elle aurait plus de 100 millions de sujets, et alors la prédiction sinistre de Napoléon serait accomplie. Voilà quel est le péril de l'Europe, et la politique vraie consiste à le conjurer.

Voici maintenant la politique des chimères. Il faut, pour satisfaire à la théorie des nationalités, qu'on fasse à Constantinople un empire chrétien, je le veux bien. Il y a en Orient 9 ou 10 millions de chrétiens, mais sont-ils d'accord? Ils sont divisés non seulement par les communions, mais par la race. Il y a deux millions d'Hellènes, 4 millions de Roumains; il y a des Slaves, des Bulgares, des Bosniaques. Il n'est pas une de ces races grecques qui veuille supporter la domination de l'autre. Dans cette situation, comment créer un empire chrétien à Constantinople? C'est une chimère.

Le bon sens, c'est donc d'y maintenir les Turcs parce qu'ils y sont. Ce n'est pas par goût pour les Turcs.... (rires), mais ils y sont.

On dit: Mais ce sont des barbares. Eh oui, mais cependant, tout barbares qu'ils sont, ils ne le sont pas plus que ceux qui veulent les remplacer. Un homme d'Etat, de l'esprit le plus élevé, lord Derby, prononçait à ce sujet, ces jours derniers, un discours plein de sens.

Les Turcs ne sont pas chrétiens, mais que voulez-vous que fasse la politique? Je sais bien que l'Evangile est supérieur au Coran, mais après tout, j'aime autant un Turc fidèle au Coran qu'un chrétien fidèle à l'Evangile. (On rit.)

Je voudrais qu'il put y avoir à Constantinople une puissance conforme à nos moeurs, à nos sympathies, mais le bon sens commande de prendre ce que donne la nature des choses, par conséquent de maintenir les Turcs à Constantinople.

Le danger, de ce côté, tout le monde le connaît, c'est la Russie! Mais la Russie est-elle pressée? Non. Elle a un tsar un peu trop éclairé qui a le bon esprit d'aimer mieux civiliser son empire que de l'agrandir; mais ce souverain n'est pas seul, et les passions de la nation russe n'ont été plus exaltées qu'en ce moment.

Aussi une transaction est-elle en train de s'opérer entre la sagesse du souverain et l'animation du pays; la Russie a donc adopté une politique de sympathie pour les chrétiens, elle prépare l'avenir en cherchant à les détacher de l'empire ottoman.

Ainsi, voilà le second danger de l'Europe, et ce second danger est étroitement uni au premier. Il y a un lien naturel entre la question d'Allemagne, et la question d'Orient; ce lien, c'est l'unité d'intérêts entre la Prusse et la Russie.

La Russie fait certainement le calcul suivant: peu m'importe ce que fera M. de Bismark sur le Rhin et le Zuiderzée; cela ne peut regarder que la France et l'Angleterre; ce qui est important pour moi, c'est de pouvoir faire ce qui me convient sur la mer Noire, et la Prusse me laissera faire. La Prusse, de son côté, fait un raisonnement analogue à celui de la Russie.

Les hommes les plus sagaces en sont à se demander s'il y a déjà un traité d'alliance entre la Prusse et la Russie. Je n'en sais rien, mais je sais qu'il y a quelque chose de plus grave qu'un traité d'alliance, il y a l'unité d'intérêts, et c'est là ce qui constitue la véritable alliance. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Il n'y avait pas de traité d'alliance entre l'Italie et la Prusse dans les premiers jours du mois d'avril, et ce traité a été fait en vingt quatre heures, parce qu'il y avait unité d'intérêts.

Oui, là est le double danger de l'Europe aujourd'hui. Il est vrai que l'empereur de Russie est un esprit sage et que M. Bismark est un homme habile; aucun d'eux ne cherche à précipiter les événements, mais enfin la situation de l'Europe dépend de la sagesse d'un souverain et de la prudence d'un ministre ambitieux.

Les événements, l'année dernière, étaient dans la main de la France, et maintenant ils sont dans les mains de la Prusse et de la Russie. Voilà le changement qui s'est fait dans la situation. (Nouvelle approbation sur un certain nombre de bancs.)

Quelle conduite tenir? Je reconnais que, dans une situation pareille, il n'y a pas de merveilles à faire. On se trouve en présence de deux politiques que, pour ma part, je repousse complètement; je n'y verrais qu'une iniquité et qu'une duperie presque certaine pour la France.

Je veux parler de la politique des grandes agglomérations, de la politique qui consentirait à se mettre avec les ambitieux: la France, en agissant ainsi, se rendrait odieuse au monde entier, elle autoriserait toutes les ambitions; l'unité allemande s'accomplirait, l'Orient serait envahi, et tandis que la Prusse et la Russie trouveraient peu de difficultés du côté de l'Autriche et de la Turquie, la France, elle, en rencontrerait de très graves en s'avançant vers l'Escaut. Ce serait donc, je le répète, une iniquité et une duperie; nous serions à la fois les plus coupables et les plus maltraités. (Vive approbation sur plusieurs bancs.)

La politique raisonnable serait de se mettre à la tête de tous les intérêts menacés, de parler au nom de ce que la France a toujours été et de ce que la France doit rester dans le monde, d'empêcher de nouvelles iniquités. (Très bien! très bien!)

Je ne désire pas la guerre; ce ne serait qu'une extravagance qui précipiterait les événements. Admettons ce qui est fait, mais déclarons que nous ne souffrirons pas qu'on aille au delà. Ne cherchons pas à réagir contre les événements passés, mais arrêtons, suspendons, ralentissons au moins leur marche. Faut-il la guerre pour cela? Non, mille fois non! La paix suffit, et la preuve en est dans les ménagements que la Prusse garde vis-à-vis de nous; elle évite de blesser nos susceptibilités nationales; elle reconnaît qu'il faut compter avec elle, et elle a raison, car la France, au besoin, saurait lui prouver qu'il faut compter avec elle. (Vive approbation.)

La politique de la paix doit donc l'emporter. Il y a plus, le désarmement serait réalisable. Mais si, dans l'état de l'Europe, la France n'était pas forte, le monde serait bouleversé; il faut donc que la France soit forte. Je n'ai jamais vu et je ne vois que l'intérêt de mon pays et l'intérêt de ma mémoire, car j'approche du terme. (Mouvement.) J'ai respecté la dynastie que j'avais servie, mais je n'ai aimé et n'aime avec passion que mon pays seul. (Très bien! très bien!)

Oui, j'examinerai sincèrement, en bon Français, en bon citoyen, le projet de réorganisation de l'armée, et si ce projet donne à la France une force proportionnée aux inquiétudes qu'il cause aux populations, je l'adopterai.

Donc, il faut que la France soit forte; il faut qu'elle devienne l'espérance des nations. Les intérêts européens ne sont plus autour de vous, et vous n'avez pas, aujourd'hui, un seul allié. Vous ne comptez assurément pas sur l'Autriche; elle n'est pas encore reconstituée et ne peut songer qu'à elle-même, d'ailleurs, elle n'a pas encore le temps d'être confiante et reconnaissante envers la France. (On rit.) Verriez-vous une alliée dans l'Italie? Elle est déjà en quête de nouvelles aventures. Vous avez voulu la rendre heureuse, et vous n'avez pas réussi.

L'Italie est placée entre deux difficultés qui me paraissent insurmontables: la première, c'est de réussir à mettre en sympathie Naples, Florence, Turin et Palerme, dans ce pays où l'on a voulu faire prévaloir la politique reposant sur le consentement des peuples; l'autre, c'est de faire un budget avec 1 milliard 100 millions de dépenses et 700 millions de recettes seulement.

Chaque fois que ces deux difficultés se lèvent, l'Italie cherche de nouvelles aventures; c'est ainsi qu'elle s'est jetée sur Naples, puis sur les Etats du Saint-Siège, puis sur la Vénétie; il n'est pas difficile aujourd'hui de prévoir où elle se jettera: la question romaine est suspendue, mais non résolue. Donc, l'Italie n'est pas une alliée pour vous qui cherchez l'apaisement du monde.

Maintenant, l'Espagne! Mais, vous le savez, jamais les Pyrénées n'ont été plus hautes! (On rit.) L'Angleterre? Vous le savez aussi, elle est dégoûtée des événements de l'Europe, et ce dégoût devient un système.

Elle a été liée à nous un moment par la confraternité des armes, elle nous a suivis même dans la négociation de Pologne, elle n'en a recueilli que d'amères déboires. Elle a voulu coopérer avec nous dans les négociations relatives au Danemark, et nous n'avons pas été de son avis. Ce jour là a commencé son dégoût systématique, et elle s'est dit: Mon domaine à moi, c'est la mer.

Cependant elle a eu de ce qui s'est passé en Allemagne une joie peu généreuse. Elle n'a donc aucune raison de s'intéresser aux événements. Pourtant, lorsqu'elle voit l'Orient en danger, elle est toujours prête à se ranimer, et quand elle entend professer la politique des grandes agglomérations, elle comprend ce que cela veut dire, et l'Escaut lui fait oublier le Pont-Euxin. (Mouvement.) Elle peut devenir notre alliée, mais elle ne l'est pas encore.

Quant à la Russie, elle n'est pas dégoûtée, mais elle est tentée à part. Après la guerre de Crimée, elle n'avait conservé aucun ressentiment. Mais nous avons engagé la négociation de la Pologne, puis est venue celle du Danemark.

Elle a voulu y coopérer avec nous, mais nous avons été d'un autre avis. Enfin, elle a offert d'intervenir avec la France, comme garante. Ce n'a été qu'une simple proposition, qui n'a pas abouti.

Il y a un journal bien connu qui passe pour représenter les idées du gouvernement russe: le *Journal de Saint Pétersbourg*. Eh bien! ce journal a dit: «Evidemment, il n'y a plus d'intérêt européen. Par conséquent, chacun peut poursuivre le sien.»

Donc la Russie songe à elle.

Ainsi, l'Autriche presque épuisée; l'Italie cherchant des aventures, l'Angleterre systématiquement séparée des affaires de l'Europe, mais pouvant y rentrer; enfin, la Russie n'écoutant que son intérêt; y a-t-il dans tout cela une alliance? Evidemment non.

Cependant il n'est pas impossible de rallier à soi les intérêts de l'Europe. Le jour où la France dira qu'elle veut défendre tous les intérêts menacés sans porter atteinte à aucun d'eux, et cela de manière à ne laisser aucun doute, ce jour là, soyez en convaincus, l'Angleterre s'unira à nous en présence des dangers de l'Orient. Et cette alliance, moi, partisan de l'alliance anglaise, je ne l'ai jamais crue plus nécessaire qu'aujourd'hui.

Ah! le jour où l'Angleterre et la France seront unies, savez-vous ce qui arrivera? Une clientèle très honnête et puissante aussi, celle des petits Etats, viendra se rallier autour de vous, et vous aurez, outre la France et l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, le Portugal, nations chez lesquelles se sont manifestées déjà des inquiétudes dont, il y a quelques semaines, les discours d'un ministre portugais se faisait l'écho.

L'Autriche ne se fera pas attendre à ce rendez-vous. Et quand vous soutiendrez ainsi la paix de l'Europe, vous ferez faire des réflexions à ceux que j'appelle des ambitieux; peut être alors pourra-t-on procurer à la France et à l'Europe quelques jours de repos, de tranquillité, de prospérité dont elle a grand besoin et dont elle a manqué depuis si longtemps. (Marques d'adhésion.)

Oui, sans doute, cette politique là est modeste comme le bon sens. Elle ne vous procurera pas les applaudissements que vous obteniez lorsque vous parliez de délivrer l'Italie et la Pologne, mais c'est la seule bonne; l'autre, je l'appelle la politique de la vaine popularité.

La bonne popularité, vous avez commencé à la pratiquer lorsque vous avez annoncé des libertés. Je vous applaudis de cette pensée.

Oui, dans un moment où le fardeau des affaires va peser sur le pays, il est de toute justice de lui donner sur ces affaires la part de direction à laquelle il a droit. (Approbation sur un certain nombre de bancs.)

Vous y trouverez aussi l'avantage de ranimer le patriotisme français, non que la flamme patriotique soit éteinte en France, mais elle a besoin d'être vivifiée par un souffle puissant: celui de la liberté. (Nouvelle approbation.)

Un dernier mot.

Jamais, même à une opposition, je ne conseillerais de poursuivre la popularité, et cependant ce serait là son intérêt naturel; mais pour un gouvernement, ce n'est pas la popularité qu'il faut poursuivre; les gouvernements ont un juge, un juge infaillible: l'événement. Il faut que la politique soit confirmée par l'événement, et il n'y a pas d'applaudissements qui puissent remplacer ce juge là.

Quant à moi, si je conseille cette politique, c'est apparemment que je la crois bonne. Je ne recherche pas si la question de la papauté, si la question des nationalités sont des questions populaires ou non; je les examine au point de vue de la France, de sa grandeur et de son intérêt. Si un simple particulier, sans autre appui que la presse, peut tenir cette conduite, un gouvernement, qui a dans ses mains toutes les forces du pouvoir, peut la suivre bien plus sûrement et bien plus commodément que lui-même.

En finissant, Messieurs, je vous en supplie pour vous et pour le pays, rattachez vous complètement à cette politique que j'appelle la politique du bon sens, car—je n'ajoute plus qu'un mot, un seul mot: il n'y a plus une seule faute à commettre. (Mouvement prolongé en sens divers.)

Voix nombreuses: A demain.

La séance est levée à cinq heures trois-quarts.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Queenstown, 5—La barque Tascuro, de Liverpool, pour Charleston, qui, disait-on, avait été abandonnée en mer, a été remorquée ici.

Londonderry, 5—Le steamer North American a touché ici aujourd'hui.

Londres, 5—Des nouvelles plus récentes du Cap de Bonne Espérance confirment la mort du Dr Livingston.

Berlin, 5—Le parlement allemand du Nord s'ajournera le 15 du courant. Le gouvernement prussien est à la veille de lever un emprunt de 30 millions de thalers.

Londres, 5 au soir—Consolidés, 91. Bons américains 75 1/4.

Manchester, 5—Filés inactifs et en baisse. Céréales fermes et en hausse.

Francfort, 5—Bons américains, 78.

Paris, 5—Bons, 84 7/8.

Dublin, 5—Le rebelle dernièrement pris dans un combat près de cette ville, sous le nom de McClure, se trouve être le colonel McIvor, fameux agitateur fénian et autrefois officier au service des Etats-Unis.

Liverpool, 5—Le navire Dinsmori, de Callao pour Hambourg, endommagé par une collision avec un navire inconnu, a relâché à Shields. Le steamer Danemark est arrivé.

Washington, 5 avril—L'affaire du steamer Wm Bagley et sa cargaison, capturés en 1863, condamnés et vendus à la Nouvelle-Orléans en 1864 et l'argent (quelque chose comme $218,000), remis à la caisse de la Douane, a été soumise à la Cour Suprême, aujourd'hui, suivant appel du District oriental de la Louisiane, interjeté par Joshua Braydon de New Albany, Ind. Le navire et la cargaison, au commencement de la guerre, appartenaient à Cox, Brainard & Co., maison de commerce dont Braydon était membre, intéressé pour un sixième. Il resta loyal et sa propriété fut confisquée à Mobile. Les autres membres de la raison sociale demeuraient à la Mobile et firent passer le navire malgré le blocus. Il fut capturé près de la Havane. Henry Crawford, de l'Ind., a plaidé pour Braydon. S. D. Cox, pour les autres associés et l'assistant avocat-général pour le gouvernement.

Mobile, 5—Ventes de coton aujourd'hui, 500 balles à 26 et 26 1/2 pour le middling. Reçu 263 balles; vendu dans la semaine 3150; reçu 2741; exporté 10,049. Stock dans le port 28,000 balles.

Galveston, 5—Reçu pendant la semaine, 3927 balles de coton; exporté 6,915; stock dans le port 30,183 balles. Marché en baisse et transactions limitées; cotes nominales. Il y a deux dollars d'or pour un dollar en papier sur ce marché.

Washington, 5—A la Cour Suprême aujourd'hui, le juge Sharkey a donné avis qu'il présenterait une motion pour obtenir une injonction préliminaire contre Andrew Johnson, président, et le général Ord, commandant le district militaire du Mississippi, et il a dit que la motion était fondée sur un bill d'enquête qu'il se proposait de produire, bill émanant de l'Etat du Mississippi, demandeur, contre les parties nommées, pour leur enjoindre de ne pas exécuter les actes du Congrès récemment adoptés et appelés bill militaire et bill supplémentaire.

L'avocat général Stanberry a suggéré que comme il s'agissait d'un bill impliquant la juridiction originale de la Cour, la motion devait être tout d'abord pour obtenir la permission de faire enregistrer le bill. Le juge Sharkey a acquiescé et a dit que l'avocat pour l'Etat du Mississippi faisait maintenant la motion pour obtenir la permission dont il s'agit et qu'il était prêt à la soutenir.

L'avocat-général a dit qu'il contestait le bill d'autant qu'il avait pour but de faire du Président une partie au procès comme défendeur; que c'était là, en effet, un procès contre les Etats-Unis. Il s'opposait, en conséquence, à ce que la Cour donnât la permission de faire enregistrer le bill et il a ajouté qu'il était prêt à plaider sur la motion.

Le juge président, après consultation, a dit que la motion pour permission de faire enregistrer le bill pouvait être faite et mise dans le dossier des motions, mais que conformément aux règles de la Cour, elle ne pouvait être entendue que le jour prochain régulier des motions. Alors, la motion sera appelée à l'audience de vendredi prochain.

Passe du Sud Ouest, 5 av.—Nous apprenons qu'une allocation a été faite pour la construction d'un nouveau phare à la Passe du Sud Ouest. Il sera placé à State Island, et aura 110 pieds de haut. Il sera construit en fer et assez semblable à celui du Cap Canaveral. Il aura une lumière Fresnel de second ordre. Il sera bâti sous la direction du Dr. Bonzano. La vieille tour sera laissée, comme une indication de la terre.

Galveston, 5—Des avis de San Antonio du 2 avril, parlent d'un combat qui aurait eu lieu près de là entre une troupe de brigands qui étaient entrés dans la maison d'un nommé Barns et un détachement de 15 soldats des E. U., conduits par le lieutenant Peterson. Les bandits tirèrent sur les soldats qui approchaient, blessant mortellement Anderson, guide de San Antonio, et grièvement un soldat. Le parti assaillant rendit le feu, tuant Barns et blessant un de ses fils.

La maison fut prise après un vif engagement, et fut trouvée fortifiée et prête à soutenir un siège. L'objet d'une demi douzaine de ces coquins, d'après l'accusation, était de tuer certains [illegible]. M. S. S. Uller, de New York, qui arrive de San Antonio, dit que l'affaire est exagérée.

Louisville, 5—Le Mepham est parti pour la Nile-Orléans.

Cincinnati, 5—Coton midd. 25 1/2 à 26. Or à 133.

Washington, 5—Rien n'a transpiré de plus sur les révocations faites à la Nouvelle-Orléans. On ne sait si l'affaire a été officiellement portée devant le Président.

New York, 5—On a reçu par l'Alabama des dates de la Vera Cruz de deux jours plus récentes. La ville est en état de siège. Elle est défendue par 1,800 hommes et 5 pièces d'artillerie. Les provisions sont chères, mais il n'y a pas de blocus du côté de la mer. L'armée assiégeante compte 3,500 hommes avec 4 petits canons Napoléon. Elle attend journellement des renforts en troupes et en canons.

Maximilien est à Queretaro avec 10,000 hommes, mais sans argent et sans provisions et assiégé par les Libéraux.

New York, 5—Coton plus facile. Ventes 1,800 balles à 27 1/2 et 28 pour le middling upland.

La goëlette White Squall, de Jacksonville pour New York, a été abandonnée en mer. Son équipage a été amené ici.

Washington, 5—Sénat—Une résolution a été adoptée pour demander au secrétaire de l'Intérieur si L. V. Bogy, ex commissaire des affaires indiennes est encore employé dans ce département. Le Sénat désire savoir quels sont ses devoirs, quel est son salaire, et par qui il a été employé.

Sumner présente une résolution pour expulser Saulsbury, l'accusant de paraître au Sénat dans un état d'ivresse. L'affaire a été renvoyée, et le Sénat se retire en séance exécutive.

Il y a 96 demandes de pardon adressées par des ex officiers fédéraux de marine.

Les recettes des douanes, pour la semaine finissant le 30 mars, s'élèvent presque à trois millions.

Le Sénat a confirmé Lovell H. Rousseau comme successeur du brigadier général Rousseau.

Le sénateur Wilson est revenu.

Les recettes du Revenu de la Virginie ont été aujourd'hui de près de un demi-million.

Le gain des républicains dans les dernières et récentes élections de Rhode Island a été de 3,000.

Il y a 12 postulants en évidence pour des places de commissaires du bureau agricole.

On a capturé de précieux matériaux de contrefaçon dans le quartier Ouest de New York, y compris un tour importé au prix de $18,000. Le tout a été apporté ici.

Le bill de Sharkey et de Walker au nom du Mississippi est regardé comme un chef-d'oeuvre d'exposition. Il remplit quatre colonnes.

New York, 5—Fonds animés et un peu en baisse. 5.20, 109 5/8; 10.40, 98; 7.30, 106. Or, 133.

Leavenworth, Kansas, 5—Le Brig Gén. Joseph Bailey, shérif du comté de Vernon, a été tué dans l'exercice de ses fonctions.

Washington, 5—Confirmations—Alexander Abott, ministre-résident dans l'Uruguay. James D. Brady, commissaire de marine, à Norfolk. Maître de poste, Richard Barrett à Vickburg, Mile Jacob à Kausler, Jackson, Miss. Stanley G. Frott, à Charleston.

Rejetés. Samuel J. Jones, pour la place de maréchal du District Occidental du Tennessee; le sénateur Nesmith, pour la place de ministre en Autriche.

Le major général Halleck, le commodore Jno. Rogers, le général Meigs et d'autres hommes distingués ont, par lettres ou par dépêches télégraphiques, exprimé au secrétaire d'Etat leur opinion sur la grande importance d'une acquisition pareille à celle qui est projetée avec la Russie.

Une motion de reconsidérer la confirmation de Rousseau doit être faite.

John Howell est confirmé comme maître de poste à Shreveport, Le.

Vicksburg, 5—Descendus, le Grosbeck, le Silver Spray et le Julia. Le fleuve baisse.

New York, 5—Argent beaucoup plus facile, mais demande active à 7 0/0. Le gouvernement vend de l'or librement, mais il achète des 7-30 dans une proportion plus grande.

La sous trésorerie paye beaucoup en ce moment. L'or était ferme à la clôture à 132 7/8. Pas de spéculation pour une hausse. Sterling sans changement. Demande modérée.

New York, 5—Les nouvelles de Mexique publiées par le *Herald*, qui sont importantes, dit-il, si elles sont vraies, annoncent que Escobedo a été mis dans une déroute complète par Mejia et que Corona a été battu aussi par Mejia, pendant qu'il manoeuvrait pour faire sa jonction avec Escobedo.

Le siège de Mexico, Vera Cruz et Puebla progressait d'une manière favorable pour les libéraux.

Santa Anna demande à être le général en chef de ses armées, si Maximilien accepte ses services.

Washington, 5—Le général Bailey, qui a été tué dans le Kansas, est l'officier qui construisit sur la Rivière Rouge, la digue qui sauva la flotte de Porter après la défaite de Banks par Taylor.

(Autres dépêches.)

Liverpool, 5, midi.—Middling Uplands 12 5/8d. 5 20, 75 1/4. Consolidés, 91.

Liverpool, 5, 2 h. P. M.—Middling Uplands, 12 3/4.

New York, 5, 10 A. M.—Or, 133 3/8.

11 h 30 A. M.—Or, 133 3/8. Mob. Upl. 29 c. Mobile, 28 1/2. Orléans, 29 c. Sterling, à 60 jours, à vue, 9 5/8.

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATION.—M. E. L. Jewell, du *Commercial Bulletin*, a été nommé par le gouverneur Wells, agent de l'Etat et autorisé à contracter avec la Compagnie américaine des Billets de banque, ou toute autre compagnie de graveurs, pour l'impression des quatre millions de piastres des bons de l'Etat qui doivent être émis en vertu d'un acte de la Législature, pour la construction des levées.

COTON VOLÉ.—Le schooner Emma, chargé de coton et amarré au débarcadère de Jefferson City, a été saisi, ce matin, attendu que le coton qui se trouve à bord a été enlevé au bateau *Alabama*, qui s'est perdu à 50 milles d'ici, sur la côte.

COUR DU RECORDER AHERN.—Geo A. Quitter, accusé d'avoir attaqué Edward Rood (c), jeudi soir, au coin des rues Baronne et Union, et de lui avoir pris $14 au papier et $2 en argent, a été obligé de fournir une caution de $250 pour sa comparution, le 8 du courant.

Richard William, nègre, accusé d'avoir assailli M. J. Pollard et de lui avoir volé $11, (c'était tout ce qu'il avait dans sa poche,) a été envoyé en prison, où il restera jusqu'à ce que son affaire soit appelée.

VOL DE MÉLASSE.—Samuel Cherry, nègre, et Bill Christopher, jeune garçon, surpris hier à enlever un baril de mélasse du magasin de J. H. Carter, ont été arrêtés.

DISPARITION.—M. Christopher Pope a quitté sa résidence, au coin des rues Espagne et Bons-Enfants, vendredi soir, et n'a plus reparu. Toute information à son égard sera reçue avec reconnaissance par ses amis.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Mary Lolette Williams, (c) a été jugée hier pour vol de linge appartenant à Mme Wilson, rue Dauphine, en mars dernier. Mary, blanchisseuse chez Mme Wilson, profita de cette occasion pour voler du linge et l'emporter chez elle, où on l'a trouvé. Le nom de Mme Wilson marquait les pièces. Néanmoins, les témoins de la défense avaient apporté en Cour des pièces à peu près semblables, mais une inspection attentive a fait bientôt découvrir le vol, ce qui a désarçonné l'avocat de Mary et excité des éclats de rire dans l'audience. Le juge riait lui même. Mary a été trouvée coupable mais recommandée à la merci de la Cour.

Nelson Wilson (c), pour vol de bijoux au détriment de Paul Baptiste, a été déclaré coupable par le juré, qui n'a pas eu besoin de délibérer.

Mosee Harvey (c), a été convaincu d'avoir volé, en février dernier, un dray, un mulet et des harnais appartenant à MM. J. E. Villavaso & Co.

TESTAMENT DE RICHARD MURPHY—Les héritiers de Richard Murphy ont présenté une pétition pour annuler le testament dernièrement approuvé par la Seconde Cour de District, en se fondant sur ce que le testament n'a pas été ni dicté par le testateur ni écrit par le notaire, mais il a été écrit par un nommé John Edward, hors de la présence du testateur et du notaire. L'affaire éveille beaucoup d'intérêt.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 5 avril.

Aujourd'hui, clôture de la semaine commerciale, le calme a régné presque partout. Les sucres et la mélasse ont été peu recherchés. Le mouvement était à peine modéré dans les produits de l'Ouest; les prix du maïs et de la farine se sont maintenus, l'avoine a encore baissé et le porc a tendu à la baisse. Les ventes de coton ne s'élevaient, à la clôture, qu'à 16,000 balles à des prix plus faciles. Le marché faiblissait encore à la clôture. Les transactions de la semaine embrassent 16,500 balles contre 16,050 la semaine dernière et 22,700 la semaine antérieure.

Il y a eu demande considérable de numéraire, bien que les cours, par suite de ceux de Wall street, soient beaucoup tombés. L'or a ouvert nominalement à 134 1/2 (133 3/8 à New York), mais les dépêches subséquentes l'ont fait fléchir et il a clos à 133 3/4 à 134. Le taux de clôture était de 133 à New York.—Il ne s'est pas fait de ventes au Board de midi; au dehors, on a vendu $5000 à 133 3/4, $10,000 à 133 7/8, $50,000, option du vendeur, soixante jours, flat, à 134, $50,000 à 134 1/8, option de l'acheteur, trente jours, flat, $30,000 au même taux, $15,000, $20,000 et $25,000 à 134 1/4, $10,000, $10,000 et $30,000 à 134 3/8, $5000, $7000, $7500 et $10,000 à 134 1/2, $20,000 au même taux et $25,000 à 134 5/8. Dans l'argent, $1000, en demi piastres américaines, à 128 1/2 et 1500 piastres mexicaines à 136.

Il y a eu plus de mouvement dans le change américain, en dépit de la baisse provenant de l'état de la place de New York. Les offres étaient assez nombreuses, mais les transactions ont été assez restreintes, à cause de la baisse de l'or. On a vendu aux banques et aux banquiers 3000 livres, en traites-connaissements, à 143 1/4, 1000 livres et 11000 livres à 143 1/2, 5000 livres No 1 à 143 7/8, 3000 livres à 144 1/4, 3000 livres à 144 1/2, 7000 livres à 144 1/2 à 144 3/4, 3000 livres et 5000 livres à 145 3/8, 13000 livres à 145 1/2 à 145 5/8, 3000 livres No 1 à 145, et 5000 livres au même taux.—Dans le change sur France, 45000 et 75000 francs, en commercial No 1, à 3.95, 25000, 50000 et 30000 à 3.92 1/2, 60000 à 3.90 et 110000 de banquiers à 3.87 1/2. Le sterling peut être coté nominalement à 143 à 143 1/4 les traites-connaissements, 144 à 144 1/2 le No 1 à première classe et 145 à 145 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3.95 à 3.92 1/2 le commercial No 1 et 3.90 à 3.88 3/4 le change de banque.

Le change étranger a manqué d'animation, mais il est resté ferme. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 et 3/8 de prime,—le plus souvent à 1/2. La demande a été assez bonne sur les comptoirs. Il y avait fort peu de change commercial; on en attribue la rareté aux faibles ventes de coton. Les transactions d'aujourd'hui embrassent $5,000 sur New-York, à vue, à 1/2 de prime, $15,000, $20,000, $10 000, $50,000 et $65,000 à 7/16, $10,000 et $20,000 à 1/4, $10,000 à 3/8, $20,000 au même taux, $30,000 au pair et $12,000, à dix jours, au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime à vue, 1/8 à 1/4 à un jour, pair à 3/8 d'escompte à dix à vingt jours, 1/2 à 3/4 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

Les actions ont montré peu d'activité. Il ne s'en est pas vendu au Board; au dehors, 22 de la compagnie de chemins de fer de la ville, avec le dividende, à 225 50; 40 du chemin de fer de Carrollton à $53 50, et 100 demi actions du même chemin de fer, à $27.

Nous cotons maintenant les actions de la banque de la Louisiane à $8 50 à 9; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $34 à 35; celles de la banque des Mechanics and Traders ($50 payées) à $60 50 à 63; celles de la banque du Canal ($50 payées) à $59 50 à 60, celles de la banque de l'Union à $69 50 à $70, celles de la banque des Citoyens à $158 à 159, celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $40 à 41; celles de la banque du Sud à $96 à 98, celles de la banque des Marchands à $27 à 28, celles de la banque du Crescent City à 38 50 à $39; celles de la banque d'Amérique à 140 50 à 141 50, celles de la banque First National à $124 à 125; celles de la banque City National à $120 à 122 50, celles de la banque Louisiana National à $102 à 103, celles des chemins de fer de la ville avec dividende, à $225 à 226; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St Charles ($50 payées) à $96 à 98; celles de la compagnie du chemin de fer Crescent City ($40 payées) à $146 à $148; celles du chemin de fer de Carrollton ($75 payées) à $52 à $53; celles du chemin de fer Pontchartrain à $90 à 91; celles du chemin de fer des Opelousas à $6 25 à $6 50; celles du chemin de fer de Jackson à $8 50 à $9; celles de la Presse à coton de la Levée à $81 50 à $82; celles de la compagnie du Gaz à $156 à 157; celles des Water Works, avec le dividende, à $69 à 75, celles de la Compagnie d'assurance de l'Union à $66 à 70, celles de la Compagnie d'assurance de Hope à $79 à 80, celles de la Compagnie d'assurance Germania à $34 à $35, celles de la Compagnie d'assurance Nationale à $25 à $26.

On n'a pas annoncé de ventes de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 90 à 92 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2 cents.

$1,000 en billets de la ville se sont vendues à 97 3/4 et $8,000 dito à 98 cents.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 56 à 58 et les billets du Trésor de l'Etat à 80 à 82 cents.

—On a vendu, au Board, jeudi soir: Sections de la Presse à coton de la Levée à $81 75, 19 de la compagnie de chemins de fer de la ville à $2.26, 100 des Water works à $69, 85 de la banque de la Louisiane à $8.50 et $500 en billets de la ville à 97 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi soir, 5 avril 1867.

COTON—Le marché a été calme, ce matin, à l'ouverture, et a continué à languir durant toute la journée. L'arrivée des dépêches de 11 heures a. m.—lesquelles accusent une dépréciation croissante à New York—a puissamment contribué à rendre l'inaction générale. Les approvisionnements offerts étaient de nature à suffire à tous les besoins ordinaires et les facteurs qui ont offert étaient généralement désireux de vendre et en même temps évidemment disposés à faire de nouvelles concessions, mais la plupart des acheteurs n'ont montré aucune envie d'opérer, préférant attendre l'arrivée de nouvelles plus récentes. Le mouvement de hausse, opéré dans l'or et le change, a aussi exercé une influence nuisible aux opérations. Dans cette circonstance, les ventes ont été extrêmement bornées, le chiffre total, à la clôture, n'ayant été que de 1000 balles, neuf courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont montré une irrégularité plus grande encore, et—à bien considérer—des dispositions plus faciles, le marché, à la clôture a été trop irrégulier pour nous permettre d'établir nos cotes. Nous cotons nominalement comme suit: ordinary 26, good ordinary 27, low middling — à 28, et middling — à 29. Les télégrammes de 2 heures P. M.—annonçant une réaction à Liverpool—sont arrivés trop tard pour avoir pu agir sur les prix.

Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 3500 balles, formant un total pour la semaine de 16500 contre 16050 la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 9751 balles, contre 10969 la semaine dernière, montrant une décroissance de 1119 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 16710 balles, dont 3640 pour le cabotage et 13070 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	1165	
précédemment	674472	675637
		777719
Expédié aujourd'hui	4597	
précédemment	596689	601286
Stock en mains		176433

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages, depuis hier, nous ont fourni 12 boucauts de sucre et 27 barils de mélasse de la côte. Il n'y a pas de demande de lots en premières mains et il ne se fait que quelques affaires en détail, par les commerçants, à 1/4 à 1/2 c la livre — hausse des prix de premières mains, lesquels sont cotés comme suit: [illegible] fair 12 3/4 cts la livre, fully fair 12 7/8 cts et prime 13 1/4 à 13 3/4. Les dernières ventes de mélasse de la Louisiane se sont opérées, il y a quelques jours à 60 à 65c le gallon de fermentée, 75 c pour le fair et 80 cts pour le prime. Nous sommes informés qu'il ne reste plus en premières mains de mélasse de Cuba. Les derniers chargements de l'article se sont vendus à 36 à 37 1/2 c le gallon. Ventes en détail à 40 à 45 c et cotes pour les forts lots 40 c le gallon. Il ne s'est pas fait d'affaires dans les sucres de Cuba.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il n'y a eu aucun arrivage de l'Ouest, depuis hier, sauf le Golden Era, venu d'Evansville, Indiana. Les steamers Stonewall et Commonwealth, qui sont attendus, de St Louis, arriveront probablement ce soir.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 6 avril 1867.

Arrivé dans la semaine—100 boeufs du Texas, 174 boeufs de l'Ouest, 313 veaux et vaches à lait, 857 cochons, 588 moutons et [illegible].

Vendu—284 boeufs du Texas, 145 boeufs de l'Ouest, 317 veaux et vaches à lait, 905 cochons, 190 moutons et [illegible].

A vendre—262 boeufs du Texas, 30 boeufs de l'Ouest, 127 veaux et vaches à lait, 546 cochons, 395 moutons et 42 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— 13 à — 14	
do do 2me qualité do	— 13 à — 13	
do do 3me qualité par tête	[illegible]	
Boeufs du Texas, de choix, par tête	70 à — 80	
do do 2me qualité par tête	50 à — 60	
do do 3me qualité par tête	35 à — 45	
Cochons de l'Ouest, par liv. brut	[illegible]	
do du pays do	[illegible]	
Moutons de l'Ouest, par tête	[illegible]	
do de l'Ouest, de la 2e qualité par tête	6 à — 8	
Vaches à lait, de choix, par tête	60 à — 100	
do do ordinaires par tête	35 à — 50	
Veaux, par tête	10 à — 15	
Génisses, par tête	10 à — 18	

Décédé, le 5 avril, à cinq heures moins un quart, P. M., W. F. VREDENBURGH, à l'âge de 47 ans, natif du comté de Westchester, Etat de New York, mais depuis 27 ans un résident de cette ville. Son enterrement aura lieu ce soir à 4 heures et demie, de sa dernière demeure, 309 rue des Magasins. Les amis de la famille sont invités à y assister sans autre invitation.

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
Les officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à l'Assemblée mensuelle régulière qui aura lieu DIMANCHE, 7 avril 1867 à 11 heures du matin. L'exactitude est requise, car des affaires importantes seront soumises à la réunion.
Par ordre de N. A. LLAMBIAS, Président.
ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire. 6 avril

Salle de l'Association PELICAN de Bienfaisance Mutuelle.
Les officiers et membres sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle, LUNDI 8 avril, à 7 heures et demie précises P. M. à leur salle, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. La plus grande ponctualité est requise, des affaires de la plus haute importance devant être soumises à l'assemblée.
Par ordre du Président, ARTHUR L. PETITPAIN, Assistant-Secrétaire. 6avril—2f

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi.
Rue Gravier, No 186. Nouvelle-Orléans 6 avril 1867.
AVIS est donné aux actionnaires de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi qu'une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, rue Gravier, No 186, MERCREDI, 17 avril, à 10 heures du matin, pour neuf Directeurs, pour l'année. Ladite élection aura lieu sous la surveillance des soussignés, conformément à la charte.
D. DE HAVEN, FRANCIS BAKER, JNO D. STRONG, O. J. NOYES. 6avril—

No 47, RUE ROYALE.
GRANDE REDUCTION DE PRIX POUR CAUSE DE DÉPART.
Le soussigné partant pour l'Europe dans les premiers jours de juin prochain, offre en vente à des prix excessivement réduits son vaste stock de FAIENCE, PORCELAINE, POTERIE, CRISTAUX, VERRERIE, ARTICLES DE MÉNAGE en tous genres, ainsi qu'un très grand assortiment d'articles de fantaisie, PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, VANNERIE, &c., &c., une foule d'articles trop longs à énumérer.
Il appelle l'attention des marchands de la ville et des campagnes, ainsi que celle des RESTAURATEURS, des HOTELLIERS, des CAFETIERS, des PROPRIÉTAIRES DE BATEAUX à vapeur et des chefs de maisons et du public en général, et il les invite à venir visiter son magasin, avant d'acheter ailleurs. Toutes ses marchandises sont de première qualité et d'importation récente. Il est décidé à les vendre à des prix tels qu'ils défient la concurrence. Son seul magasin est au No 47, rue Royale. E. F. MIOTON.

Avis aux Marchands Détaillants.
150 paniers faïence assortie convenable pour marchands détaillants, à vendre à bas prix pour clore une facture, par E. F. MIOTON, 47, rue Royale. 7avril—1m

Aux Cent Mille Paletots.
20 pour cent Meilleur Marché qu'avant la Guerre.
MICHEL LION, 107-109 RUE VIEILLE-LEVÉE, Face au Marché à la Viande.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET ENFANTS.
J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur le stock élégant et choisi de Marchandises de printemps, que je vendrai à vingt pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. Mon stock de linge fait de tous genres d'habillements, chapeaux, chemises et articles pour hommes et enfants, ne peut être surpassé en ville.
Je sollicite une visite des acheteurs de la ville et de la campagne avant d'acheter ailleurs.
Un coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement. MICHEL LION, 107-109 rue Vieille Levée. 6avril—30j

Magnifique Résidence, à vendre, POUR CAUSE DE DÉPART.
Le soussigné offre à vendre sa belle RÉSIDENCE, No 343 rue Marais à un îlot de l'Esplanade. Cette propriété contient une vaste maison de 6 grandes pièces et deux cabinets, avec une galerie de 10 pieds faisant le tour de la maison, cuisine haute, de 6 pièces, grande cour carrelée, parterre sur le devant, [illegible] écurie, remise, [illegible] vaste jardin potager en plein rapport, et un magnifique verger qui peut donner un joli revenu. [illegible] Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou à E. F. MIOTON, No 47, rue Royale, Entre Bienville et Douane. avril—6,9,11

Bonne Occasion!
500,000 FRANCS
DE MARCHANDISES D'ÉTÉ,
A VENDRE
EN GROS ET EN DÉTAIL, AU PRIX
d'importation,
PAR
J. LEVOIS & CO.,
Rue du Canal, angle Bourbon.
3 avril—6f—PP

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.
LEVI & NAVRA,
171...... RUE POYDRAS ......171. (Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE Levi, Navra & Co., 174 ......RUE DU CANAL......174. (Entre Baronne et Philippa.)
N'AYANT jamais publié d'annonces [illegible] FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous ARTICLES DE MÉNAGE, [illegible] FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES [illegible] JAPAN WARE [illegible] FERBLANTERIE [illegible] FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI [illegible] GARNITURES DE FOURNEAUX [illegible]
LEVI & NAVRA, Rue Poydras No 171 entre les rues St Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa. 31 mars—7f—PP

AVIS.
[illegible] à 3 heures et demie, ma femme MARCELINE FOURQUET [illegible] P. MOCCELLINI.

Provisions de choix.
PORC [illegible] BACON [illegible] SAINDOUX [illegible] WHISKY [illegible] FARINE [illegible] JAMBONS [illegible] BEURRE [illegible] VINAIGRE [illegible]
A vendre par COBB, DOLHONDE & CO., Rue Natchez No 27. 6 avril—2f PP

BÉNÉDICTINE!
25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FÉCAMP, d'importation récente, à vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 68 rue des Magasins. 21 mars—1M

Compagnie d'Assurance Germania.
No 135, RUE GRAVIER. Nouvelle Orléans, 21 mars 1867.
AVIS est donné qu'une élection de vingt quatre Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, le huit avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. EMILE MAIER, Secrétaire. 24 mars—au 7 avril

Bureau de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville.
Nouvelle-Orléans 29 mars 1867.
LE 20 du courant, une réunion des Directeurs de cette Compagnie a été tenue, un dividende de cinq piastres par action [illegible] LUNDI 1er avril [illegible] payera la taxe de revenu [illegible]. WM P. BINNOTT, Secrétaire. 29 mars—10f

Dépôt de Portraits, de Whelpley, au coin des rues Gasquet et Derbigny.
DES portraits [illegible] S. M. WHELPLEY. 28 mars—1m

Résidence d'été à louer.
A louer, une RÉSIDENCE d'été complète avec jardin, verger [illegible] Madisonville [illegible] 27 mars—12f

VERMOUTH, BIÈRE DE LYON.
En déchargement du navire Cerere, de Marseille—100 caisses vermouth de Mermet & Cie, à Lyon. Aussi—Vin de Fleury Beaujolais, en caisses. Bière de Lyon, de Koch aîné, en caisses. Cognacs Armagnacs. Pipes en racine de bruyère. A vendre par P. ROGAY, 133, rue de Chartres. 5 avril—3f

BROOKS, MACDONALD & Co,
Facteurs de coton et Commissionnaires, RUE CARONDELET, No 59, Nouvelle Orléans.
JAMES M BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD. 3avril—6mois

En débarquement du navire CERERE de Marseille.
20 BARRIQUES Vin Rouge, 100 paniers Huile d'Olives, 100 caisses Vermouth. A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS, No 3, rue Vieille-Levée. 5 avril—3f

Cigares en Douane.
$25,000 CIGARES de la Havane, Londres et Conchas, de qualité supérieure, en douane, à vendre par BORNIO & FRERE, Rue Gravier, No 77. 5avril—15f

Vache Trouvée.
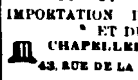
Trouvée le 15 mars, sur l'habitation D. Delcazal, à Alger, à 3 milles au bas du fleuve, une vache et son veau. La personne à qui ils appartiennent est priée de venir les réclamer en payant les frais. 5 avril—3f

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1867.
LES Compagnies d'Assurances qui composent ce Board fermeront leurs bureaux du 6 avril au 6 mai, à 4 heures de l'après-midi, et du 6 mai jusqu'à nouvel ordre, à 3 heures de l'après midi. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 5 avril—1 mois

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS.
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 43. Nlle Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c., &c., &c. 3 avril—2m—PP.

Huile d'Olive
En débarquement du navire "Cerere," de Marseille.
250 paniers HUILE Fossel, 22 onces, 150 do do 11 do. Et à vendre par A. CARRIERE & Co, 15, rue Bienville. 2 avril—15f

Avis aux Fumeurs.
LE soussigné annonce à ses clients et au public qu'il vient de recevoir par les dernières arrivages de la Havane des CIGARES frais des célèbres marques La Escepcion et Figaro, qu'il vend en détail au prix du gros au No 2, rue Carondelet et à l'encoignure Union et Carondelet. F. A. GONZALES. 1er avril—3f

Véritables Cigarettes de la Honradez.
GARANTIES importées, à vendre en détail à 15 cents le paquet par F. A. GONZALES, No 2 rue Carondelet, Et à l'encoignure Union et Carondelet. 1er avril—3f

200,000 Cigares de la Havane.
DES célèbres marques La Escepcion, Prince de Galles, Figaro, Intimidad et diverses autres, à vendre en détail au prix du gros par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet, Et à l'encoignure Union et Carondelet. 1er avril—3f

Grande Nouveauté de Printemps.
MARCHANDISES SÈCHES De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan.
AU MAGASIN BIEN CONNU DE **L. ETERNOD,** Encoignure URSULINES et BOURBON.
Un très joli lot de BAREGE à 25 cts. valant 35. BATISTE imprimée, extra fine 1 yarde de large, à 50 cts. INDIENNE française fond blanc 4/4 à 30 cts. TOILE [illegible] double largeur à 30 cts valant 40. COUTIL à matelas, légèrement avarié, 4/4, à 25 cts la yarde. COTON à Draps 10/4, blanc et écru, à 65 cts. 1,000 yardes TAPIS laine 4/4 à 40 cts. INDIENNE perse à grands dessins, 4/4, à 37 1/2 cts. PERCALE française haute nouveauté. MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50. MOUCHOIRS de Cholet pour hommes et dames. Un lot de POINTES [illegible] à $12 pièce valant $25. ROTONDES et MARQUISES laine noire et blanche. MANTELETS en guipure soie, grenadine moire, simple largeur, de 2 yardes et 2 1/4 yardes de large. TULLE [illegible] 2 1/4 yarde de large. Un [illegible] de MARCHANDISES BLANCHES, NANSOOK, [illegible] BRILLANTE, MULL MULL, JACONAS, MOUSSELINE [illegible] 25 mars—1m

LÉON GODCHAUX,
Fabricant d'Habillements, 81 & 83... RUE DU CANAL...81 & 83.
SUCCURSALE 213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée.
Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs que je vendrai, pour clore, à des prix bas. [illegible]
LÉON GODCHAUX, Rue du Canal, 81 et 83, Rue de la Vieille-Levée 213, 215 et 217, en face du Marché Français.
L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres. 24 mars—1m

Graînes de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir directement de France, par le steamer Darien, un bel assortiment de graines comprenant en partie les variétés suivantes: Choux Bonneuil, Choux Oriental, Choux de Hollande, Chou fleur hâtif de Paris, Chou fleur Lenormand, Chou fleur E. Walcheren, Haricots de Soissons, Carotte rouge à longueur, Cresson de fontaine, Herbe française de pelouse, Herbe rouge de printemps &c.
E. F. VIRGIN, Successeur de D. Maupay. Rue Gravier, No 104. 31 mars—12f

AVIS
UNE dame française, devant se retourner en France, [illegible] Mme Lemon.

Wm H. BUCK — V. FAURES.
BUCK & FAURES, MARCHANDS DE FARINE. 87....Rue des Magasins....87 NOUVELLE ORLEANS. Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie. 4avril—1m

ARTICLES DE MODE ET NOUVEAUTÉS DE PARIS,
W Dauphin & Cie., 66, RUE DE LA DOUANE, 66.
OUVERTURE de 100 caisses d'articles de PAILLE, FLEURS, RUBANS, PLUMES, LINGERIE, articles de fantaisie et hautes nouveautés. W. DAUPHIN & Cie., 66, Rue de la Douane. 3avril—1m

20... Rue de Chartres ... 20
C. JAUBERT & CO.,
Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SÈCHES étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies. [illegible] Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du plus bas cours du marché. Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français. P. S.—Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—1m

Avis.
UN grand nombre de personnes étant sous l'impression que mon ancien magasin de cigares "La Créole," rue Royale 165, m'appartient toujours, je préviens mes amis et le public que ledit magasin cessa de m'appartenir depuis le premier novembre 1865 qu'il fut vendu à M. J. J. Libano par la personne qui avait ma procuration pendant mon absence de cette ville. Depuis cette époque donc je n'ai eu aucun intérêt dans ledit magasin.
Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont celui de la rue de Commune, No 150 et celui que j'ouvrirai sous peu de jours rue Royale, No 155, au coin de la rue St Pierre. Nlle Orléans, le 17 mars 1867. D. BORNIO. 17 mars—1m

Bureau du Trésorier.
HOTEL-DE-VILLE, Nlle-Orléans, 28 mars 1867.
AVIS est donné à tous les contribuables de cette ville que les comptes de taxes pour 1866 dûs en 1867 seront prêts et perçus à partir du 1er avril prochain. J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville. 28 mars—10f

Aux dames.
ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLLAND, rue de Chartres 42. 12 mars

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Mobile.
Rue Gravier No 127. Nouvelle-Orléans, 30 mars 1867.
AVIS est donné aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile qu'une élection aura lieu, au bureau de la Compagnie, rue Gravier, No 127, le MERCREDI 10 avril 1867, à ONZE heures du matin, pour neuf Directeurs, pour l'année. Ladite élection aura lieu sous la surveillance des soussignés, conformément à la charte. GEO. H. PENN, WM. G. AUSTIN, H. BIDWELL, Comité. 1er avril—au 10 avril

E. L. E. BONNET,
62, RUE DE CHARTRES, AU PREMIER.
OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en **Modes et Nouveautés,** à des prix très modérés. 2 mars—1m

Reçu par le steamer "Darien,"
UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris viz: ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux. FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et émeraude. CHAPEAUX paille et crins, 100 Do FORMES tulle, dernier genre. TULLE brodé blanc et noir. CEINTURES brodées jais noirs et couleurs. Le plus grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures. Boutons de MANCHETTES. BOUCLES [illegible] PEIGNES nouveautés. BROCHES. PASSEMENTERIE noire et couleurs. FRANGE [illegible] GANTS [illegible] CRAVATES [illegible] Une grande consignation de PAPIER A CIGARETTES [illegible] ÉVENTAILS, OMBRELLES, [illegible] DE FILET, BLONDES [illegible]
A vendre en Gros, 107, rue de Chartres. A. SOMBE.
NOTA—Notre maison de PARIS, rue 42, rue de Paradis Poissonnière, se charge de conduire les achats [illegible] 20 mars—1m

A vendre à Biloxi.
La jolie résidence de Jean Michel, faisant face au Golfe. La maison se compose de six chambres et cabinets [illegible] Pour les conditions, [illegible] s'adresser à J. Michel ou à M. Frechou, [illegible] 7avril—1m

ST. LEON DESTEZ, COURTIER.
65..........RUE TOULOUSE.........65 Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés [illegible] 4 jan—1m

AVIS IMPORTANTISSIME!!!
ON peut apprendre radicalement le français, en 170 leçons [illegible] Maison Dorée [illegible] Prof. SAMMARCELLI. 13 mars—1m

GRAND SACRIFICE.
Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coutant.
J. REBATU, rue Ste-Anne No 33, entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises d'ici à la fin du mois, vendra ses marchandises à vingt pour cent au-dessous du prix coutant. Il engage sa grande clientèle de la campagne ainsi que celle de la ville à profiter du bon marché. Ses prix sont comme suit: Indiennes bon teint à 10 sous la yarde 17 et demi et 20 sous; coton blanc à 12 1/2 et 15 sous; coton fin, à 30 et 25 pour le Lonsdal. 5avril—1m

J. M. GAUTIER, Courtier,
No 22........Exchange Place........No 22. (Entre Canal et Douane.)
ON offre à vendre une belle propriété rue Royale, pouvant rapporter de $5,000 à $5,500 par an. Conditions avantageuses. 4avril—6f

EN déchargement du navire Cerere, de Marseille et à vendre par les soussignés—50 quarts Porto, 10 quarts Madère, 100 caisses, 22 onces, huile d'olives de Plagniol, 50 do do do do, 50 do vermouth, Noilly, Prat & Co., 50 do Muscat. VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, 28 et 30, rue Bienville, entre Chartres et Levée. 4avr—3f—PP

Boulangerie à vendre.
A VENDRE, à l'amiable, une boulangerie avec sa clientèle, située à l'encoignure des rues Harpe et Gentilly; aussi une basse-cour bien montée en volailles, canards, oies, &c. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à ALLEMAND PIERRE. 3 avril—6f

STAR CANDLES
DE
Schæffer,
A l'agence de sa fabrique, J. AVET, 60, VIEILLE-LEVÉE, A côté des Blue Stores. 19 mars—1m

Avis aux Actionnaires.
Compagnie de la "Ligne de Paquebots de la Nile-Orléans, Ste-Marie et St-Martin."
NOUS tenons de M. A. Meynier Jr. l'information suivante: [illegible] le 6 avril 1867 [illegible] 20 mars—au 6 av

J. MANGIN, Forgeron et Serrurier, RUE STE-ANNE, No 11.
Ayant agrandi son magasin, fera des moulins, balcons, grilles de tombe, grillages pour portes de magasin, volets en fer, fermetures de magasin toute à mécanique et pour les fourneaux, réparation de coffre fort, [illegible] Offre à vendre de seconde main: Coffres forts, balances, cylindres, [illegible] Prix modérés. 31 mars—1m

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 26 mars 1867.
CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet le LUNDI, 15 avril 1867, de 9 heures à 3 heures, pour huit Directeurs [illegible] le LUNDI, 22 avril 1867, au bureau de la Compagnie de 9 à 3 heures. E. S. CHARLES, Secrétaire. 26mars—au 15av.

Dr. J. H. WIENDAHL,
Office et Résidence No 381, RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI. 27 mars—1m

GILBERT MOYERS — W. W. DEDRICK.
MOYERS & DEDRICK, Avocats et Agents ayant licence, pour les réclamations contre les E.-U. [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Memphis, Tenn.
NOUS faisons de cette service une spécialité [illegible]

FILTRE PELICAN de COTTON
LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississipi.
Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention. Il fournit constamment de l'eau claire. L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans alun ou tout autre substance délétère. Le filtre est simple, durable et économique. Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur. MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grosseurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174. Venez les voir et en juger par vous-mêmes. 19 mars—P. P. et D

Avis.
LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 230, rue Girod près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demi du matin.—Prix $2.50. 25 mars—1m

Chapeaux Français.
LEON PIERRÉ & CIE., 65..........Rue de Chartres..........65.
ONT reçu 18 caisses chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation. 16mars—1m

COMPAGNIE DE GLACE, DU CRESCENT CITY.
Bureau central: rue du Camp, No 91.
DEPOTS: au No 15 de la rue Crossman aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos 19 et 21 de la rue St Thomas, au No 5 de la rue Sorapuru, aux Nos 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.
A. W. BOSWORTH, Président, JNO F. FRANZ, Surintendant, WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant. 5 fév—6m

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.
Banque du Commerce de la Nile-Orléans. 12 mars 1867.
UN dividende de SEPT piastres par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 1er avril prochain. S. E. PERCY, Secrétaire. 14 mars—au 1 av

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE **Machines et Instruments Aratoires.**
De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &c.
Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman. THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall. 5mars—1y—PP

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL........$5,000,000.
S. O. MUSGROVE, agent général, 63....Carondelet....63. 13mars—6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 28mars—3m—PP—L

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE, 196.......RUE DU CANAL.......196, entre Bourgogne et Remparts. [illegible] 9 mars—PP

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS.
Le Dr. JAMES S. KNAPP, chirurgien dentiste, [illegible] No 13 rue Baronne, près Canal. 7 fév—3m

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. BARABÉ, Chirurgien-Dentiste. Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE. Il extrait les dents sans douleur—Heures de consultations, de 9 h a m à 5 h p m.

J. A. De HART, DENTISTE.
17..........Dauphine..........17 près Canal. 20 nov—6m

R. M. DAVIS, Courtier,
30.......Rue Carondelet.......30.
ACTIONS..........BILLETS
Traites........Propriétés foncières. 11mars—1m